

Riom le 13 mars 2020 – 14h00

<p>Direction Générale des Services Direction de la Communication de la Ville de Riom Tél. 04 73 33 79 33 E-mail : <a href="mailto:communication@ville-riom.fr">communication@ville-riom.fr</a></p>
--

### **Communiqué presse**

#### **Coronavirus COVID-19 Mesures prises par la Ville de Riom**

En complément et suite aux décisions prises par le gouvernement afin de prévenir et ralentir la propagation du Coronavirus Covid-19, la ville de Riom a décidé de mettre en œuvre les actions suivantes :

Les bureaux de vote seront bien entendus ouverts le dimanche 15 mars de 8h à 18h. Les électeurs sont invités à se conformer aux mesures de prévention édictées.

Le marché sous la Halle du mercredi matin et le marché du samedi matin sont maintenus jusqu'à nouvel ordre.

La brocante prévue le samedi 14 mars 2020 est maintenue.

#### **Services de la mairie**

Les fonctions essentielles du service public seront assurées.

Voici la liste des services qui resteront ouverts au public :

- CCAS : l'accueil du CCAS reste ouvert au public sur les horaires habituels.
- Etat civil : le service Etat Civil ainsi que le cimetière resteront ouverts, y compris le samedi matin.
- Les accueils des mairies resteront ouverts au public sur les horaires habituels.

La Ville de Riom vous rappelle qu'elle met à votre disposition de nombreux services numériques pour faciliter vos démarches. Plus d'informations sur : <https://www.ville-riom.fr/e-services.html>

En revanche, à compter du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre tous les équipements et services municipaux suivants seront fermés

**Éducation et Jeunesse :**

- Ecoles
- Accueils périscolaires et extrascolaires
- Restauration scolaire

Un service minimum de garde des enfants des personnels soignants est en préparation.

**Centre communal d'action sociale :**

Fermeture du restaurant et annulation des ateliers et sorties des aînés.

L'accueil du CCAS et le contact avec nos aînés sont maintenus

**Culture et vie associative :**

- Maison des associations
- Maisons de quartiers : Le Creux et le Moulin d'Eau
- REXY Théâtre
- Salle Dumoulin
- Les Archives Municipales
- Les Écoles d'arts et de musique
- Chapelle Saint-Don

**Sport :**

- Gymnase Jean-Zay
- Gymnase de l'Amitié
- Gymnase Régis Chabert
- Gymnase Georges Séchaud (La Varenne)
- Gymnase du Parc des Fêtes
- Complexe sportif Emile Pons
- Stade Pierre Robin
- Stade Dumoulin
- Terrains de sport du parc sportif et urbain de Cerey

Toutes les animations, manifestations, événements, spectacles, activités associatives, matchs, entraînements et réceptions prévus dans les établissements cités ci-dessus sont annulés à partir du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

De plus, les rencontres sportives et entraînements en milieu ouvert (stades et terrains de sport) sont également annulés dans les mêmes conditions.

Les réceptions prévues à l'Hôtel-de-Ville de Riom dans le cadre de rencontres scolaires notamment, sont également annulées à partir du lundi 16 mars 2020.

Retrouvez le listing des animations organisées par la ville et qui sont annulées sur le site internet de la ville de Riom